RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RENAULT s.a.s.
Société par actions simplifiée au capital de 537 386 347, 25 euros
Siège social : 122-122bis avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt 780 129 987
RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RENAULT S.A.S
DU MERCREDI 19 FEVRIER 2025

Le 19 février 2025 à 10 heures, le Conseil d'administration de Renault S.A.S s'est réuni au Bâtiment Dreyfus, 37 avenue Pierre Lefaucheux 92100 Boulogne-Billancourt, sur convocation du Président du Conseil d'administration.

[…]

Le Président constate que le Conseil d'administration, réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

[…]

IV - GOUVERNANCE - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. FLEURIOT indique qu'il y aura cinq départs au sein du Conseil d'administration en 2025 :

- Marie-Annick DARMAILLAC qui arrive en fin de mandat et qui n'a pas sollicité son renouvellement.
- Catherine BARBA qui est de plus en plus prise par le développement de son activité et a demandé à être libérée par rapport à un mandat qui aurait pu continuer pendant un an.
- Thomas COURBE dont les contributions sont extraordinairement appréciées, notamment en Comité de la stratégie, sera remplacé dans un souci de féminisation des représentants de l'Etat.
- Yu SERIZAWA et Joji TAGAWA qui seront remplacés à l'occasion de la désignation par Nissan de deux autres représentants.

[…]

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration prend acte :

- *du terme du mandat de Madame Marie-Annick Darmaillac à l'issue de l'Assemblée générale du 30 avril 2025 ;*
- *du terme du mandat de Madame Yu Serizawa à l'issue de l'Assemblée générale du 30 avril 2025 ;*
- *du terme du mandat de Monsieur Thomas Courbe à l'issue de l'Assemblée générale du 30 avril 2025 ;*
- *de la décision de Madame Catherine Barba de mettre un terme par anticipation à son mandat à l'issue de l'Assemblée générale du 30 avril 2025, compte tenu de l'évolution de ses divers engagements professionnels ; et*
- *de la décision de Monsieur Joji Tagawa de mettre un terme par anticipation à son mandat à l'issue de l'Assemblée générale du 30 avril 2025.*

La résolution est adoptée.

[…]

Fait à Boulogne-Billancourt, le 19 février 2025.

Extrait certifié conforme

[redacted]

Quitterie de Pelleport
Directeur Juridique Groupe
Secrétaire du Conseil d'administration